Nº 18957 BIS

JMJ Face au pape, une foule

VOTRE ECONOMIE

www.leparisien.com

MEDICAMENT. Un tribunal américain a condamné l'entreprise Merck à payer une indemnité record à la veuve d'un utilisateur de l'anti-inflammatoire Vioxx Un premier jugement lourd de conséquences pour l'industrie pharmaceutique.

AFFAIRE du Vicos, médi-cament anti-inflamma toire suspecté d'effets se-condaires mortels, rebondit aux Etas-Unis-rebondit aux Etas-Unis-rebondit aux Etas-Unis-te d'Angieton aux Texas a condamne vendred le geam phas-maceutique Merck à verser 253 mil-lions de dollars à la veuve d'un-homme de 59 aux décède d'une af-fection cardiaque (arythrme) après avoir utilisé le médicament. Punitions Non seulement il 8 agri la d'une sanction record dans ce type-d'affaire, mais en plus le jugement, intègre une sanction redoutables pour Merck et au-delà pour tout la-boratoire pharmaceutique attaque. pecté d'effets se

pour Merck et ai-deia pour tout las-toratoire pharmaceutique aftaque en justice. Sur les 253 millions de dollars atribués, 24,5 millions sont alloués air tiris de dominages et 229 millions pour « punition » du las-boratoire. Merck est condamne pour « negligence » et défaut d'informa-

tion des médecins et des patients sur-les risques du Vioxo. « Aux. États-Unis, après le tabac, c'est ai tour de-l'industrie du médicament de rendre, des comptes et de subir les assauts. des comptes et de subir les assants.
d'avocats mandatés par des viotimes à estine un expert français du
médicament qui a travaillé sur des
dossiens similaires. Le laboratoire
compte faire appel et a rejeté les accusations. Il a aussi publié un communiqué assurant qu'il a e agi de facon responsables. Mais deja plus de.
4 000 actions en justice ont été lancées par les avocats des familles des
victimes. Une étude médicale, assez
inquiétante, avait chilifé à 27 785 le
nombre de morts dues à of médicament dans le mondé.

Chute du cours en Bourse. Si les autres plaintes aboutissent la firme devra provisionner plusieurs milliards de dollars sur ses pro-chains exercices. D'ores et déjá, elle a-

gelé plus de 600 millions de dollar gelé plus de 600 millions de dollars-pour les prochaines batailles devant les tribunaux. Vendredi; à l'annonce de ce jugement, le cours de l'action a dévissé de 7,3 % à la Bourse de New York, ce qui rappelle le précédent dé-crochage de 26,8 % en sep-tembre 2004 quand la firme avait re-turé ce médicament du marché.

Si le dossier du Vioxa est passé à la vitesse supérieure aux Buist-Unis, en France, c'est le calme plat. « Danschaque affaire de médicament dangereux, les Etats-Unis sont en avance sur nous, s'insurge: Georges: Aléxandre Imbert; président de l'Angarn's, association des victimes de médicament. Tout est fait pour que le dossier n'aboutisse pas, la justice mante, les pieds Dit point de vue de la santé publique, c'est aussi affligeant. L'Alssaps, fagence en charge du coutrôle des médicaments, ne brille pas par sa pugnacité. brille pas par sa pugnacité. »



L'anti-inflammatoire Vioxe a été soupçonné d'être responsable la mort de 27 785 personnes.

Trois dossiers français transmis aux Etats-Unis. Le jugement texan aum-t-il des répercussions eh France? « Peut-étre pas sur
l'ampleur de la somme, qui paraît irréaliste en France, mais plutôt sur le
fait que ce tribunal établisse la responsabilité du laboratoire, analyse
rexpert du médicament, cela servira
aux avocats de plaignanis français. »
De son côté, Georges Alexandre Imbert annonce qu'il à transmis vendredi frois dossiers de victimes francatises" au cabinet d'avocats
américain qui a gagné le procès au
Texas arguant que le médicament
vient des Etats-Unis et « qu'il sera
peut-être possible d'obtenir là-bas
des jugements pour nos compatriotes ». transmis aux Etats-Unis. Le ju-

ERIC GIACOMETTE * L'Aavam recherche d'autres témol grages de victimes de ce médicament. Tél. 01.41.10.87,00.

1100

Atlaire du Vioxx

www.leparisien.com 10. 14. 风味的眼睛。

rejetées par les tribur

pharmaceutque Merck a eté condamné par un tribunal du Texas à verser une indermitérecord de 253 millions de dollars à la
veuve d'un utilisaiteur du médicament anti-inflammatoire Vioxa (voirnos éditions d'hierà Les jurés ont estimé que Merck avait fait preuve de « négligence » dans l'information des médecins et des patients

« Aux Etats-Unis, la justice est efficace »

Ce jugement, qui relance l'affaire du Vioxx, retiré du marché mondial et soupçonné selon une étude d'avoir tué plus de vingt-sept mille per-sonnes, tranche avec l'inertie en France, « Nous avons une centaine de dossiers de victimes du Vicox et c'est comme si elles n'existaient pas, c'est comme sa eles n'existalem pas, dénonce Georges-Alexandre Imbert, président de l'AAVAM, association d'aide aux victimes des accidents des médicaments⁶. Aux. Etats-Unis, la justice est efficace. Nous leur avons transmis trois dossiers de Français, car ici les tribunaux envoient balade

les plaignants. »

L'exemple le plus ahurissant, révélé par l'AAVAM, est sans conteste celui de Rudy Benoit. Ce restaurateur de Wasquehal (Nord) a porté Faisant mite à votre courrier, j'ai le regret de vous informer que le parquet n'euvisage pas de prendre une quelconque initiative dans l'affaire qui vous préoccupe qui dépend de vos seules diligences et ne relève pas des attributions du ministère public agissant d'office au yu des éléments produits

Par consequent je vous fals retour de vos pièces;

Je vous suggère de consulter le cas echéant un avocat afin d'examiner avec lui les' perspectives judiciaires qu'il préconisé . Si vos ressources sont faibles , vous pouvez obtenir l'aide juridictionnelle en retirant un

dossier de demande au Palais de Justice de LILLE!

La réponse du vice-procureur de la République de Lille à Rudy Benoît, restaurateur à Wasquehal (Nord), est sans équivoque ; il doit se débrouiller seul dans son recours contre le fabricant du médicament Vicox.

plaints aupres, dis procureur de la République de Lille à la suite du décès. à Noël, 2004, de sa mère, consommatrice de Viox. Le 20 janvier 2005, il a reçu une lettre cindante signée par le vice-procureur, Jean-Pierre Petit: « J'ai le regret de vous informer que le parquet n'envisage pas de prendre une quelconque initiative, dans, l'affaire qui vous préoccupe (...) et ne relève pas des attributions du ministère public. » Et attributions du ministère public. » Et de conseiller à Rudy Benoit de se trouver un avocat à ses frais ou de demander l'aide juridictionnelle.

« Une façon de classer l'affaire, les avocats compétents dans le médica-ment coûtent cher et ceux commis d'office n'ont ni la compétence ni le temps pour batailler contre des firmes pharmaceutiques. Aux Etats-Unis, ceux qui gagnent sont de vrais pros payés au pourcentage », analyse un juriste spécialisé. « J'étais en colère, se souvient

«) caus en cotere, se souveran Rudy Benoît, d'autant que l'expertise médicale de mon assurance, la Maaf, évoque la responsabilité du médicament » Le restaurateur se tourne alors vers la commission ré-

gionale de conciliation et d'indemnisation des accidents médicaux (CRCD, lancée à grand renfort de publicité par le ministère de la Santé. Résultat? « C'est affligeant, ils m'ont répondu qu'ils ne trouvent aucun expert compétent dans le médicament. Mon dossier dort depuis sept mois.»

Le laboratoire Merck a publié un communiqué vendredi rejetant toutes les accusations et annonce Enic GIACOMETTI faire appel.

* L'AAVAM recherche d'an mes du Vloxx (01.41.10.87.00.)

JUSTICE

L'amertume des victimes françaises du Vioxx

Alors que le fabricant américain de cet anti-inflammatoire vient d'être lourdement condamné aux Etats-Unis, en France, la justice ne veut rien savoir.

Page 13.

m Immigration

Dix-sopt étrangers placés au centre de rétention administrative de Sète (Hérault) ont entamé, hier solr, une greve de la faim pour pro-tester contre les conditions dans lesquelles ils sont maintenus sur place et les motifs pour lesquels ils doivent être reconduits à la frontière. Ils sont d'origine marocaine turque, bulgare et algériennes %

Sécurité aérienne Un avion charter cloué au sol

UN CHARTER de la compagnie grecque Alexandair, qui devait partir hier de Rennes vers l'aéroport de Roissy: (Seine-Saint-Denis) puis rejoindre Héraldion (Grèce), a été in-

rejoinate riestantin (creez, a ces in-terdit de vol. après un contrôle de l'aviation, civile grecque. L'avion, un McDonnell Douglas MD-82, a été contrôlé le 19 août et, pour des raisons incomnues, n'a pas été autorisé à décoller de Grèce par les responsables de l'aviation civile locale. Il devait, par la suite, partir hier de Rennes avec quatorze passa-gers à bord avant d'en charger une centaine d'autres à Roissy avant de rejoindre Héraklion, en Crète. Les passagers au départ de Rennes ont-été acheminés par car à l'aéroport francilien, où la totalité d'entre eux a ensuite été répartie sur deux vois de la compagnie grecque de charters Aegean Aviation.

12